

Newsletter

Ambassade de Suisse pour Madagascar et les Comores

Antananarivo, Juin 2013

Le mot de l'Ambassadeur de Suisse

Chères et chers compatriotes,

La Grande Ile traverse hélas à nouveau une période de fortes turbulences politiques qui nous préoccupe tous.

La Suisse s'est fortement engagée depuis 2009, mais surtout depuis la signature de la « Feuille de route » le 17 septembre 2011, en faveur d'un règlement pacifique de la crise politique à Madagascar.

Au niveau politique, nous sommes un membre actif du GIC (Groupe international de contact) local et soutenons la médiation internationale sous l'égide de la SADC en faveur de l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles. La Suisse a également soutenu financièrement le processus électoral.

Malgré les tensions actuelles, nous espérons donc que les responsables politiques de ce pays sauront faire en sorte, que le processus électoral défini dans la « Feuille de route » se poursuive de bonne foi et sans interférence afin de permettre au peuple malgache, principale victime de cette crise, de pouvoir s'exprimer enfin de manière libre et démocratique sur son avenir.

Malgré la crise, les institutions suisses, fidèles à leur tradition, n'abandonnent pas les plus faibles : L'aide humanitaire suisse continue de financer la distribution de lait en poudre aux enfants, de rations alimentaires d'urgence dans le sud du pays et l'action de plusieurs acteurs humanitaires à Madagascar, sans oublier bien entendu l'action des très nombreuses ONG suisses. Dans cette édition vous trouverez des informations sur les activités du CICR et sur le lancement effectif du nouveau programme de la Coopération suisse, MATOY.

Vous trouverez également les premières impressions de notre nouveau stagiaire académique, M. Jacques Tissot, qui s'est joint comme soutien à l'équipe de l'Ambassade pour quatre mois, ainsi que les rubriques habituelles d'information utiles pour la communauté suisse, notamment en prévision de la célébration de notre 722^{ème} fête nationale, le 1^{er} août prochain.

En espérant que ces informations retiendront votre intérêt je vous adresse mes salutations les meilleures.

Eric Mayoraz
Ambassadeur



Switzerland.

Stagiaire académique de l'Ambassade Jacques Tissot

J'ai été très honoré lorsqu'en automne dernier, l'Ambassadeur Eric Mayoraz m'a annoncé que son choix s'était porté sur mon dossier pour occuper le poste du premier stagiaire de cette Représentation. Je savais dès lors que je devrais mettre les bouchées doubles pour terminer mes études d'Histoire et d'Economie politique à l'Université de Fribourg à temps, puisque c'était la condition pour débiter mon travail à l'Ambassade en avril dernier.

Comme j'envisage plus tard de me lancer dans la carrière diplomatique, ce stage était pour moi une occasion exceptionnelle de découvrir intra-muros le monde des relations internationales. Ce type d'expérience professionnelle est offert aux jeunes diplômés dans de nombreuses autres représentations suisses. J'avais donc l'embaras du choix et j'ai élu Madagascar pour diverses raisons. La vie dans un pays plus tropical, exotique, ainsi que le contexte socioculturel, politique et économique m'attiraient car je n'avais jamais séjourné dans un pays en développement une région pauvre auparavant. Le tout allait donc pimenter mon stage et j'ose douter que j'eus retrouvé ce brin d'aventure dans un pays « occidental ». Le dépaysement par rapport à Berne est total... c'est ce que je recherchais en fin de compte.



J'ai été mis dans le bain très tôt, et ce dès mon arrivée à Antananarivo. J'étais alors très fier et impatient d'entrer en fonction au sein de l'Ambassade. Néanmoins, l'atterrissage fut plus douloureux lorsque j'ai traversé les rues de la capitale pour gagner mon domicile. La pauvreté omniprésente était oppressante – et l'est toujours, même après mes deux mois passés ici. Cela force toute personne mieux lotie à se poser quelques questions sur notre société et à relativiser certaines choses eu égard à la misère que vivent les Malgaches au quotidien. Pourtant, au vu de la richesse impressionnante aussi bien culturelle qu'économique que présente l'Ile Rouge, je veux être très optimiste sur les perspectives d'avenir de ce pays.

Les tâches à l'Ambassade sont multiples et je dois me saisir de nombreux dossiers traitant de questions très diverses. Cela va des préoccupations économiques à celles touchant à la politique ou encore au développement. L'une de mes plus grandes craintes avant de faire mon entrée dans le monde du travail était de me retrouver avec une occupation au cours de laquelle je me serais reposé sur mes lauriers après cinq ans d'études. La diplomatie est bien heureusement une activité très stimulante sur le plan intellectuel : au quotidien, on y apprend des choses nouvelles. Cela tient en partie du fait que l'on se plonge dans une culture et un mode de vie presque totalement différents de la Suisse. Donc cela s'avère extrêmement épanouissant et satisfaisant. Des tâches opérationnelles telle la participation à des réunions ou plus administratives comme répondre à des demandes multiples remplissent également mes journées.

Mon passage ici à Madagascar ne serait pas aussi enrichissant sans la découverte des nombreuses facettes de ce pays merveilleux au travers des courtes excursions du week-end. C'est l'un des plaisirs de vivre à Madagascar, car les paysages sont de toute beauté et les gens très chaleureux. La Grande Ile regorge de plantes et d'animaux endémiques, qu'il vaut la peine d'observer.

Il ne me reste plus qu'à profiter pleinement de mes deux mois de stage restants en espérant que ce soit un tremplin pour réaliser mes objectifs. Je me réjouis d'ores et déjà de rencontrer la colonie suisse lors de la fête du 1^{er} août !

Jacques Tissot

Affaires consulaires

Entrée en vigueur du visa biométrique pour l'espace Schengen

L'Ambassade de Suisse délivrera des visas biométriques à partir du 6 juin 2013.

Le système d'information sur les visas (VIS) est un système d'échange de données sur les visas entre les États Schengen. La mise en œuvre du VIS constitue un élément clé de la politique commune en matière de visas des membres de l'espace Schengen.



Cette nouvelle procédure sera mise en place avec l'introduction du système VIS dans lequel sont désormais recueillies les données biométriques du demandeur, soit les 10 empreintes digitales et la photographie numérique. Le VIS débutera ses opérations le même jour dans tous les pays d'Afrique de l'est (Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ile Maurice, Seychelles, Somalie, Sud Soudan, Soudan, Tanzanie et Ouganda) et du sud (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe). Et cela faisant suite au lancement du système en Afrique du Nord, en octobre 2011, au Proche-Orient, en mai 2012, dans la région du Golfe, en octobre 2012, et pour terminer en Afrique de l'ouest et centrale, en mars dernier.

A cet égard, veuillez noter qu'à compter du 6 juin 2013, les personnes introduisant une demande de visa devront se présenter en personne à l'Ambassade pour la collecte de leurs données biométriques, et cela pendant les heures d'ouverture habituelles des guichets, soit du lundi au vendredi de 08:30 à 11:30.

L'introduction d'un système de rendez-vous n'est pas prévue pour l'instant.

Assurance-Maladie / accident, et rapatriement



Auslandschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organisaziun dals Svizzers a l'ester

Cette Ambassade vous rappelle que la conclusion d'une police d'assurance-maladie, ou rapatriement n'est pas obligatoire à Madagascar.

Néanmoins, il est très vivement conseillé, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, d'entamer les démarches nécessaires en ce sens.

En effet, cette Ambassade a été confrontée, au cours de ces derniers mois à des cas difficiles avec plusieurs de nos compatriotes ne disposant pas d'assurances, ni de moyens financiers nécessaires pour se faire soigner, voire rapatrier.

Vous trouverez des informations utiles publiées par l'OSE (Organisations des Suisses de l'étranger), qui défend les intérêts des Suisses de l'étranger en Suisse et leur offre un large éventail de services.

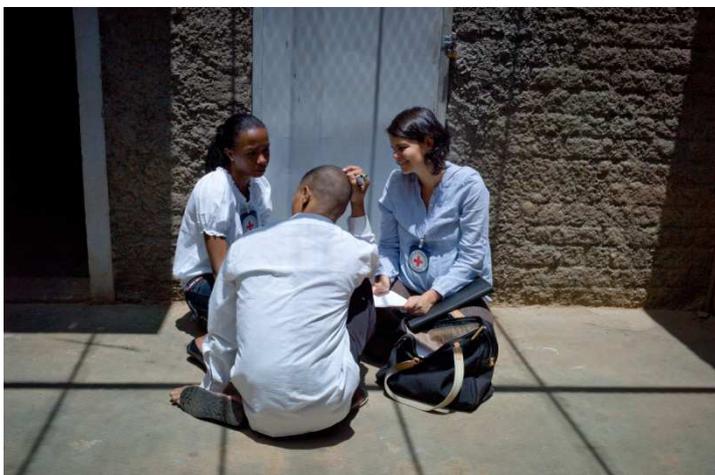
Pour en savoir plus : info@aso.ch, OSE, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, tél. ++41 31 356 61 00

Le CICR fête ses 150 ans d'action humanitaire : dialogue avec son représentant Christoph Vogt

Créé en Suisse en 1863, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) fête cette année son 150^{ème} anniversaire. En 2011, il a renforcé sa présence dans la sous-région en établissant une Délégation régionale à Antananarivo, couvrant Madagascar, les Comores, Maurice et Seychelles. L'importante contribution financière de la Confédération suisse a permis d'assurer la pérennité de certains de ses programmes humanitaires. Christoph Vogt, lui-même bernois d'origine né à Payerne, est le Chef de cette Délégation. Arrivé à Madagascar avec son épouse colombienne et leurs deux enfants en juillet 2012, il explique ici le rôle du CICR dans un contexte où les conflits armés sont heureusement absents mais où les préoccupations humanitaires restent importantes.

Comment la situation humanitaire a-t-elle évoluée à Madagascar et dans la sous-région ces dernières années ? Les crises politiques sont assez récurrentes à Madagascar depuis quelques décennies. La crise politique déclenchée en 2009 a malheureusement aggravé une situation humanitaire déjà précaire, avec un taux de malnutrition et un seuil de pauvreté très élevés. Comme ailleurs dans le monde, l'administration pénitentiaire reste un parent pauvre et la réalité économique du pays se fait aussi durement sentir dans les prisons.

Aux Comores, on met en outre l'accent sur les problèmes de migration clandestine vers Mayotte et les besoins humanitaires qui en découlent. Parfois, les séparations familiales ou les détentions liées à ces migrations exposent des personnes vulnérables, telles que des femmes enceintes, des enfants ou des personnes malades. Par ailleurs, les Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles sont continuellement exposés aux risques de catastrophes naturelles : cyclones, inondations, sécheresse... Somme toutes, on reste dans un contexte qui appelle des actions du CICR et de ses partenaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



Entretien en privé avec un détenu à la Maison Centrale d'Antanimora . Le CICR travaille dans 27 prisons à Madagascar afin d'améliorer les conditions de vie des détenus, veiller à ce qu'ils reçoivent un traitement digne et humain et assurer que leurs garanties judiciaires soient respectés. ©CICR/G. Binet

carcéral en 2012 a nécessité qu'on reprenne le relai, et nous visitons aujourd'hui 27 prisons sur les 41 établies à Madagascar.

Le CICR a comme mandat de protéger et assister les victimes lors des conflits armés ou autres situations de violence. Comment expliquez-vous votre présence à Madagascar alors que les conflits armés y sont absents? En 2002, lorsque le gouvernement malgache a permis au CICR de rendre visite à des détenus arrêtés en lien avec la situation politique, nous nous sommes vite rendu compte que les conditions carcérales étaient extrêmement difficiles pour tous les détenus. Le besoin humanitaire était là et nous avons été interpellés d'agir afin d'améliorer cette situation. Aujourd'hui, avec une humble équipe de spécialistes et des moyens limités, nous accompagnons l'Administration pénitentiaire et essayons d'apporter une valeur ajoutée dans des domaines essentiels : santé, nutrition, accès à l'eau, réhabilitation d'infrastructures et garanties judiciaires. Malgré des améliorations, la surpopulation en prison et la réduction de la malnutrition afin de limiter la mortalité restent des défis significatifs. Le retrait de certains partenaires qui travaillaient en milieu

Le CICR fête ses 150 ans d'action humanitaire : dialogue avec son représentant Christoph Vogt

Qu'est-ce que le CICR fait d'autre à Madagascar?

Outre promouvoir la dignité en détention, nos priorités dans la sous-région sont de soutenir les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans leurs actions humanitaires, en particulier la préparation aux urgences, telles que des situations de troubles ou de catastrophes naturelles. Nous soutenons aussi l'intégration et la mise en œuvre nationale du Droit International Humanitaire (DIH) au niveau de ces quatre pays, et, à Madagascar, nous travaillons avec la Police et la Gendarmerie dans le domaine de la formation pour améliorer le respect des droits humains lors des opérations de maintien de l'ordre. À travers le Fonds Spécial pour les Handicapés (voir ci-dessous), nous appuyons aussi un centre orthopédique qui fournit d'excellents services de réadaptation physique pour les personnes handicapées.

Quelles sont vos impressions personnelles sur la vie en famille à Madagascar ?

Madagascar est un pays magnifique, d'une richesse et diversité incroyables. En arrivant du Bangladesh, nous avons particulièrement apprécié la grandeur et les espaces qu'offre notre nouveau pays d'accueil. De plus, l'amabilité des malgaches nous a fait adopter Madagascar très rapidement ; nous nous sommes sentis à la maison dès le premier jour ! Et quand la famille se sent bien, il est tellement plus facile de mettre toute son énergie dans le travail, ce d'autant plus qu'il y a tellement à faire dans notre domaine d'intervention.

Le saviez-vous ?



L'emblème de la **croix rouge** a été formé par interversion des couleurs du drapeau suisse, se voulant exempt de toute connotation religieuse. Celui-ci a été choisi afin d'honorer Henri Dunant, citoyen suisse et un des fondateurs clé du Mouvement international de la Croix-Rouge. Utilisé par les Sociétés nationales de pays musulmans, le **croissant rouge** a été reconnu en 1929 à l'égal de la croix rouge par le DIH, qui consacrait ainsi une pratique vieille de 50 ans. En 2006, un troisième emblème dénué de toute signification culturelle, religieuse ou politique a été introduit: le **crystal rouge**.

En 2012, afin d'améliorer les conditions de vie en milieu carcéral, le CICR a :

- ▶ Visité **10'300** détenus dans 16 prisons du Madagascar (soit environ 55% de la population carcérale du pays);
- ▶ Appuyé l'administration pénitentiaire dans **10** prisons (augmentant à **27 en 2013**), et amélioré les conditions de vie de près de **9'000** détenus, en fournissant de la nourriture (et assurant la mise en place d'une veille nutritionnelle), et des produits essentiels de ménage et d'hygiène ; en organisant des campagnes de lutte anti-vectorielle et, conjointement avec l'Institut Pasteur, de lutte contre les rats et prévention contre la peste. Le CICR a aussi conduit de nombreux travaux pour améliorer ou réhabiliter les infrastructures;
- ▶ Poursuivi son appui technique à l'administration pénitentiaire en participant aux différents comités techniques et groupes de travail visant à améliorer le traitement des détenus, leurs conditions de vie, leur accès aux services de santé et la promotion du respect de leurs garanties judiciaires.

Le CICR fête ses 150 ans d'action humanitaire



« J'ai encore un peu peur de me tenir debout sur ma nouvelle jambe, mais je vais m'habituer ! », indique Rajaonarivony Hansel, 14 ans. C'est la première fois que, à Madagascar, une prothèse d'une jambe entière a pu être fabriquée. ©CICR/K. Armstrong

technicien orthoprothésiste de référence au centre. « Malheureusement et trop souvent, les patients se présentent pour des soins tardivement, et leurs membres sont déjà sérieusement affectés. Nos patients adultes sont majoritairement des diabétiques qui ont eu des amputations des pieds, tandis que pour les enfants, le pied bot est la première raison de consultation. »

Le travail des techniciens orthopédistes est un travail pointilleux : « Même s'il s'agit de deux amputés au niveau de la cuisse, chaque patient est unique », explique Christian. « L'appareil est développé pour s'adapter parfaitement au corps et handicap de l'individu. Après, c'est le travail d'une équipe pluridisciplinaire : kiné, assistant social, technicien orthopédique et médecin. » Ce travail commun des techniciens orthopédiques et du personnel qui s'occupent de la réadaptation physique est nécessaire pour la prise en charge du patient, aussi bien par rapport à son bien-être physique, que son bien-être mental et social. Le centre dispose de l'équipement spécialisé et d'un personnel qualifié, ce qui n'est pas encore le cas dans d'autres régions de Madagascar.

La satisfaction d'aider. « Voir un patient qui arrive chez nous, qui ne peut pas se tenir debout indépendamment et qui marche désormais, voir le sourire qui se dessine sur son visage, c'est ma plus grande satisfaction », conclut Christian.

Propos et article recueillis et rédigés par :
Narindra Rakotonanahary

L'Akanin'ny Marary, un travail de qualité en faveur des handicapés physiques

Le centre malgache *Akanin'ny marary* (tr. « Foyer pour les malades ») est situé à Ambositra, dans la région d'Amoron'i Mania. Outre le traitement en faveur de personnes affectées par la lèpre, la tuberculose ou des problèmes psychiatriques, *Akanin'ny Marary* dispose d'un important et impressionnant programme de soins orthopédiques, soutenu par le Fonds spécial du CICR en faveur des handicapés (FSH). Le FSH a été créé en 1983 pour assurer la continuité des programmes du CICR destinés aux personnes handicapées lors des conflits armés et pour soutenir les centres de réadaptation physique dans les pays en développement.

Un travail minutieux. La majorité des personnes qui se présentent au centre pour des soins orthopédiques souffrent d'handicaps des membres inférieurs. « Pour la société malgache, les membres inférieurs sont perçus comme étant plus importants que les membres supérieurs, d'où le faible taux de consultation pour des bras et des mains », souligne Rafamatanantsoa Christian,



« Je rêvais de pouvoir marcher, sur deux pieds, comme tout le monde. Et en deux jours, le centre m'a permis de le faire. »
Françoise, 16 ans, a été appareillée avec une prothèse de membre inférieur il y a trois ans et vient d'être appareillé avec une prothèse esthétique pour sa main. ©CICR/K.

Armstrong

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Délégation Régionale pour l'océan Indien, 112, Rue Rainandriamampandry, Lot II B 16 – Faravohitra
101 Antananarivo – Madagascar. Tel. +261 20 22 311 25/ 22 311 26/ 22 303 10/ 22 567 69

Site web <http://www.icrc.org/fre/where-we-work/africa/madagascar/index.jsp> et Twitter @cicroceanind

Le Programme MATOY, prêt à entrer en action...

Le Programme MATOY est enfin sur les rails, deux mois après le recrutement de ses personnels cadres. Des intenses réflexions internes et des échanges avec les partenaires lors des ateliers de lancement du Programme, ont permis à son équipe d'avoir une meilleure compréhension de ce dernier et de monter des outils clés de sa mise en œuvre, y compris le Plan d'Opération Annuel.

Il est à rappeler que MATOY est un Programme qui consolide les meilleurs acquis des 52 ans de la Coopération Suisse à Madagascar, et en particulier, des 12 ans du Programme SAHA qui a été clôturé en 2012. Son action vise à promouvoir la gouvernance locale/régionale au service de l'économie territoriale.

Au lieu de travailler avec les organisations paysannes, MATOY appuiera les opérateurs économiques à développer des modèles d'affaires intégrant les petits producteurs de manière durable et équitable, puis de contribuer activement à la promotion de la bonne gouvernance dans leurs territoires d'intervention. Il renforcera les régions, des groupes de Communes et une Commune Urbaine à renforcer davantage leurs services au profit des acteurs économiques et des citoyens, y comprises l'amélioration des conditions cadres et la sécurisation foncière. Pour y parvenir, il appuiera ces collectivités à mobiliser les ressources nécessaires, en matière de fiscalité locale et de développement de partenariats. Le processus budgétaire participatif qui engage tous les acteurs communaux dans la budgétisation et la gestion de leur budget fera partie de cet appui. Son intervention dans cette Commune Urbaine visera particulièrement à chercher des effets dans les zones rurales périphériques et les deux autres régions d'intervention.

Pour renforcer ces actions, MATOY développera des partenariats avec d'autres acteurs (Services Déconcentrés, Chambres du Commerce, syndicats des opérateurs, plates-formes, organisations paysannes...), et tissera des alliances stratégiques avec des Projets/programmes, fonds de développement et des Ministères. Il accompagnera les processus de plaidoyer et de lobbying pour améliorer l'environnement de leur intervention, tout en participant activement aux dialogues de politiques au niveau régional et national, pour une meilleure prise en compte des besoins des acteurs à la base dans des politiques et stratégies sectorielles.

A titre de résultats, MATOY vise à augmenter les revenus des 25 000 petits producteurs à raison de 15-20 %, les recettes fiscales des 84 Communes touchées par ses partenaires directs, à 30-40 %. Une diffusion et valorisation de ses expériences réussies ainsi que sa prise en compte dans la mise en œuvre des politiques sectorielles sont aussi attendues. Il vise à promouvoir le développement économique des territoires localisés dans trois régions, notamment le Vakinankaratra, l'Amoron'i Mania et le Menabe pour améliorer les conditions de vie de 1 million de personnes issues majoritairement des familles vulnérables.

Doté d'un budget de 6,4 Millions de CHF de la Coopération Suisse, MATOY est mis en œuvre par un Consortium de 3 ONG qui ont décidé de mutualiser et renforcer leur expertise au profit du processus de développement du pays. Il s'agit de l'ONG Helvetas Swiss Intercoopération, l'Association Intercoopération de Madagascar et l'ONG SAHA.

MATOY
COORDINATION NATIONALE
Adresse : Lot VJ 2 Ter A Ambohiimiandra
ANTANANARIVO (101)

Email : contact@matoy.mg
Siteweb : www.matoy.mg



722^{ème} fête nationale à la Résidence d'Ambohibao

Cette Représentation saisit l'occasion de cette Newsletter pour porter à votre connaissance que les préparatifs ont commencé.

Les détails et invitations vous parviendront en temps opportun.

Au plaisir de vous voir nombreux le jeudi 1^{er} août prochain pour célébrer notre fête !

Petites actions 2013 de l'Ambassade

Le 12^{ème} lauréat :

Dans le cadre du financement de petits projets d'aide au développement et de protection des Droits de l'homme, l'Ambassade vient d'octroyer la somme de 10 millions d'Ariary, sur le budget restant, à l'ECAR de Morombe, située Province de Toliara.

Ce projet consiste à la reconstruction de 3 écoles, détruites suite au passage du cyclone Haruna, et permettra à près de 150 élèves de reprendre leurs classes à la prochaine rentrée scolaire 2013 – 2014.

Ceci est l'ultime et 12^{ème} petite action financée par l'Ambassade de Suisse pour cette année, dont 9 à Madagascar et 3 aux Comores. (se référer à notre Newsletter de février 2013)

Contact/Impression

Ambassade de Suisse
2ème Etage – Immeuble ARO
BP 118 - Antsahavola
101 Antananarivo

Tél. +261 20 22 629 97/98
Fax +261 20 22 289 40

Internet:
www.eda.admin.ch/antananarivo

courriel:
ant.vertretung@eda.admin.ch

